

RAPPORT DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1928-1929

ÉMINENCE, (1)

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, (2)

EXCELLENCE, (3)

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est mon premier devoir très agréable, ce soir, de souhaiter d'abord la plus respectueuse bienvenue à tant de personnages distingués qui donnent à notre séance de clôture une solennité et un éclat inaccoutumés.

La présence ici de M. le Gouverneur de Québec, de nos plus hautes autorités civiles et religieuses, celle de Son Excellence le Ministre plénipotentiaire de France et de son Excellence le Délégué Apostolique donnent à notre œuvre universitaire sa haute signification. Rien ne peut mieux attester que nous faisons ici, à l'Université Laval, une œuvre d'éducation et d'enseignement supérieurs, qui dépasse l'intérêt immédiat de ceux qui en bénéficient. Cette œuvre est d'importance nationale ; elle est liée à la fortune publique de ce pays ; elle a sa répercussion nécessaire sur toute la vie sociale et religieuse. Je vous remercie, M. le Gouverneur, Excellences, Messieurs, Mesdames et Messieurs, de lui apporter ce soir le témoignage de votre précieuse et bienveillante appréciation.

C'est la tâche agréable du Recteur de l'Université Laval, de placer sous les regards du public, à l'occasion de la séance de clôture, le tableau sommaire des activités académiques de l'année qui finit.

Cette année 1928-1929 fut marquée par un événement que je tiens à signaler d'abord. Elle s'est ouverte sous la présidence rectorale de Mgr Amédée Gosselin. Mais déjà l'éminent recteur, empêché par sa mauvaise santé, ne pouvait consacrer ni à l'Université ni au Séminaire de Québec, des forces qui leur étaient si précieuses. Et le 26 janvier dernier, Mgr Gosselin donnait sa démission. Le lendemain, nous étions appelé à lui succéder pour remplir l'intérim qui va se terminer dans quelques jours. Je suis sûr d'être l'interprète de tous en souhaitant à Mgr Gosselin que le repos relatif qui lui est accordé refasse sa santé, et lui permette de travailler longtemps encore à des causes qui restent chères à son cœur de prêtre du Séminaire et de professeur à l'Université Laval.

Quant à nous, nous avons essayé de mettre à la tâche qui nous était pour quelques mois confiée, un dévouement que nous avons voulu au moins fidèle et assidu.

(1) S. É. le Cardinal Rouleau, O.P., Chancelier de l'Université.

(2) L'honorable H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

(3) M. Jean Knight, ministre plénipotentiaire de France au Canada ; Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada.

Vendredi, 19 avril dernier, l'Université Laval recevait dans cette salle, avec le Séminaire de Québec, le nouveau Gouverneur de la Province de Québec, l'honorable Henri-George Carroll. Ce lui fut une grande joie que de retrouver sous l'éminente dignité vice-royale, son ancien élève de la Faculté de Droit, un ancien dont elle avait suivi avec orgueil toute la carrière publique, et qui recevait alors dans l'applaudissement unanime de tous ses concitoyens, le plus beau témoignage d'estime et d'admiration. Monsieur le Gouverneur veut bien ce soir encore se rendre à notre invitation et assister à cette collation de diplômés qui lui rappelle tant de jeunes et brillants succès. Nous l'en remercions vivement, et lui souhaitons encore, ainsi qu'à Madame Carroll, qui partage avec tant de distinction sa vie et ses honneurs, le plus agréable séjour au palais et au poste des Gouverneurs de Québec.

*
*
*

Il y a quelques semaines à peine, mardi le 21 mai dernier, la maladie et la mort nous ont rapidement enlevé un professeur éminent de la Faculté de Droit, M. Eusèbe Belleau, professeur titulaire de Droit romain, et membre du Conseil universitaire. Trente années de professorat et de collaboration dévouée à l'œuvre de l'Université nous avaient rendu extrêmement chère la personne du regretté disparu. Nous évoquons ce soir, en une séance de clôture comme celles où il aimait tant assister, sa mémoire qui restera toujours dans nos souvenirs, et je me plais à rendre hommage, au nom de l'Université, à sa longue et laborieuse fidélité. L'honorable juge Bernier, l'un de nos plus distingués professeurs de la Faculté de Droit, lié d'amitié avec monsieur Belleau depuis les jours d'enfance et de collège, vous dira tout à l'heure quelles raisons nous avons de pleurer sa perte.

Nos différentes facultés ont fourni cette année leur tâche habituelle et fructueuse.

La Faculté de Théologie, qui ne s'agit que dans l'ombre et le silence du Séminaire, fait toujours avec grand succès son œuvre d'enseignement. Vous verrez tout à l'heure ses plus brillants lauréats venir recevoir leurs prix et leurs diplômes.

La Faculté de Droit, qui a presque la gravité abstraite d'une Faculté de Théologie, et qui forme à la science et au sens légal ses élèves, est elle-même une ruche laborieuse où professeurs et élèves ont accompli le meilleur travail.

Cette Faculté a voulu s'adjoindre cette année pour renforcer des cadres que l'âge ou la mort affaiblissent toujours, deux nouveaux professeurs agrégés : MM. Lucien Moraud et Robert Taschereau. M. Lucien Moraud apporte à la Faculté un esprit actif, très enrichi de la science du droit, toujours curieux d'augmenter son savoir, et une longue pratique, extrêmement précieuse et fructueuse, qui lui confère la plus solide autorité.

M. Robert Taschereau s'est vite placé au premier rang des jeunes du barreau. Héritier d'une tradition familiale qu'il continue avec amour, il s'est appliqué avec un labeur jamais interrompu, à sa vocation et à son devoir d'avocat, et il apporte à la Faculté avec tous les succès de sa jeunesse qui va finir, l'appoint d'une expérience qui n'a pas attendu le nombre des années.

L'Université a appris avec joie le grand honneur qui vient d'être conféré à l'un de ses plus éminents professeurs de la Faculté de Droit, Maître Louis St-Laurent, élu tout récemment bâtonnier général de la province de Québec. Elle offre au nouveau bâtonnier ses plus vives félicitations.

La Faculté de Médecine continue le travail intense et fructueux que lui impose depuis quelques années sa réorganisation.

Dès les premiers jours de septembre dernier elle renouvelait son activité scientifique en prenant une part très large au Congrès des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord, présidé par l'un de ses plus distingués professeurs M. le docteur Dagneau. Les cours de perfectionnement qui suivirent, donnés par des maîtres de la médecine française, furent le premier enseignement de la Faculté pour cette année académique.

L'enseignement s'est ensuite régulièrement distribué dans les chaires, les laboratoires ou les cliniques.

La Faculté a vu s'augmenter ses cliniques de l'Hôpital du Saint-Sacrement, et l'an prochain elle aura à la Nouvelle Crèche St-Vincent de Paul et à la Maternité qui y sera annexée, des cliniques plus abondantes de pédiatrie et de gynécologie.

À la Faculté des Arts, l'École Supérieure de Philosophie a célébré par une série de cinq conférences publiques le cinquantième anniversaire de l'Encyclique *Aeterni Patris* de Léon XIII, encyclique qui fut le mot d'ordre de la restauration de l'enseignement de Saint-Thomas dans les Écoles de Philosophie et de Théologie. Cet anniversaire rappelait trop bien l'empressement avec lequel l'Université Laval suivit les directions de Léon XIII, pour qu'il ne lui fût pas très agréable de se reporter à une heure qui fut pour elle-même le point de départ de progrès considérables dans son enseignement de la philosophie et de la théologie.

Nos Écoles Supérieures de Sciences et de Lettres ont fourni la part très large de leurs activités.

Il nous est particulièrement agréable de signaler au public les travaux de recherche commencés l'an dernier à l'École Supérieure de Chimie.

M. le Professeur Joseph Cathala a été chargé par le Ministère des Terres et Forêts de faire sur nos bois une première série de recherches qui a donné, au point de vue scientifique, les plus précieux résultats. Et nul doute que ces recherches, qui ont porté sur des analyses nouvelles et des procédés d'analyse nouveaux, si la bienveillance du gouvernement permet de les continuer, constitueront pour l'étude et la culture de la forêt canadienne, la plus précieuse documentation.

Au laboratoire de Biologie de l'École de Chimie, M. le Professeur Elphège Bois a entrepris, pour le service provincial de l'Apiculture et de l'industrie du sucre d'Érable, des recherches qui ont été extrêmement fructueuses. C'est grâce à ces recherches que l'on connaîtra désormais des procédés de fabrication qui empêchent la cristallisation de la tire d'érable.

L'École Normale Supérieure, section des Lettres, travaille dans un tout autre domaine, et elle s'applique à son œuvre principale de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire. Cette année cinq de ses étudiants ont subi avec succès les examens de la licence ès lettres.

De plus en plus on se rend compte de l'opportunité d'une préparation à l'enseignement secondaire par l'enseignement supérieur. C'est le seul moyen d'établir et de maintenir les niveaux d'études nécessaires.

La Faculté des Arts ouvre ses cadres à deux nouveaux professeurs agrégés, M. l'abbé Émile Beaudry, diplômé de l'École Normale Supérieure, Préfet des Études au Petit Séminaire, et M. l'abbé Napoléon Morissette, licencié ès lettres de l'École Normale Supérieure, assistant archiviste au Séminaire et professeur d'histoire du Canada. À ces deux nouveaux professeurs l'Université souhaite la plus féconde carrière.

Il y a quelques mois déjà, la Faculté des Arts invitait Monsieur Louis-Philippe Geoffrion, Greffier de l'Assemblée Législative, Secrétaire de la

Société du Parler français au Canada, à entrer dans ses rangs. Les travaux bien connus de M. Geoffrion sur la Langue française au Canada le désignent tout naturellement à l'attention de l'Université Laval. Celle-ci est heureuse de pouvoir bénéficier de la haute autorité du nouveau professeur, et le public de Québec aura la bonne fortune d'entendre M. Geoffrion lui parler avec une élégante et académique bonhomie de ce qu'il connaît si bien.

En attendant, c'est le public de Paris qui aura les prémices de son enseignement universitaire. M. Geoffrion vient d'être désigné pour donner à la fin de 1929, en Sorbonne, à l'Institut catholique de Paris et en Province, des conférences sur notre parler français qui feront mieux connaître l'étroite parenté du verbe, qui nous lie à nos cousins de France.

C'est pour reconnaître tous les mérites acquis de M. Geoffrion et particulièrement pour souligner son élection, il y a quelques mois, à la Société Royale du Canada, que l'Université lui offrira ce soir le diplôme d'honneur de docteur ès lettres.

A M. le docteur Arthur Vallée, qui vient d'être élu à cette même Société Royale du Canada, dans la section des lettres françaises, l'Université décernera aussi ce soir le même diplôme d'honneur de docteur ès lettres. M. le Docteur Vallée échange volontiers le microscope pour la plume. Il est de ceux qui croient que les lettres et les sciences — celles-ci fussent-elles médicales — peuvent se rendre de mutuels services. Après avoir publié déjà, en 1927, la vie du docteur Sarrazin, il vient de faire paraître un volume de *Causeries* tellement scientifiques et tellement littéraires que la littérature autant que la science réclame l'auteur, et met ce soir au front du nouvel académicien un laurier dont la science pourrait bien être jalouse.

*
* *

C'est l'habitude d'un grand nombre de nos professeurs des différentes Facultés de joindre à leur enseignement par la parole, l'enseignement par le livre. La Faculté des Arts a fourni encore cette année son apport de nouvelles publications.

M. Gaillard de Champris, professeur à l'École Normale Supérieure, et aussi habile écrivain qu'il est disert professeur, a ajouté une œuvre nouvelle à la bonne douzaine que nous lui devons déjà. *De Pascal à Péguy* tout comme ses livres précédents, fait honneur et à sa plume élégante, et à son talent subtil et souple de critique.

M. Joseph Risi, professeur à l'École Supérieure de Chimie, a publié récemment, en collaboration, avec MM. Jacques Jobin et Théo. Miville-Déchêne, une étude scientifique et bien suggestive sur l'*Utilisation des Sous-Produits de la Pêche dans la Province de Québec*. Et parce qu'il a si bien démontré que nous gaspillons chez nous la matière des sous-produits de la pêche, faite peut-être de savoir assez les utiliser, il a du coup démontré qu'une École de Chimie peut contribuer à mettre plus d'économie dans l'exploitation de nos ressources naturelles.

Nos revues universitaires, *Le Canada français* et *L'Enseignement Secondaire au Canada*, ont publié cette année des articles et des études qui révèlent chez nous une activité intellectuelle de plus en plus abondante, et de plus en plus soignée. *Le Canada français* a gardé son caractère plus large de revue générale, pendant que *L'Enseignement secondaire*, devenu mensuel, visant surtout les questions pédagogiques, a vu cette année accroître tout ensemble et le nombre de ses pages et la qualité de ses

études. Je ne crains pas d'affirmer que cette revue de notre enseignement secondaire, dirigée par le Comité permanent, s'est placée d'emblée cette année au premier rang de nos publications canadiennes.

Le *Bulletin médical de Québec* et la *Revue du Droit*, doivent une si large part de leur collaboration aux professeurs de nos Facultés qu'il nous est agréable de signaler ce soir le mérite exceptionnel de leur rédaction.

C'est ainsi qu'à côté de l'enseignement régulier qui tombe de ses chaires magistrales, l'Université essaie de répandre par ses livres ou ses revues son influence intellectuelle, et de porter aussi loin que possible le rayonnement de sa lumière.

Être un foyer de lumière, ce fut toujours l'ambition de Notre Maison. C'est la condition même de sa vie et de son action.

Et c'est sur vous surtout, chers Étudiants, que l'Université Laval compte pour étendre et multiplier cette lumière. Vos esprits sont éclairés de l'enseignement qu'ici vous avez regu ; ayez la noble passion d'être dans le monde où vous vous dispersez des porteurs de vérité. Pour cela gardez pure de tout alliage la doctrine de vos maîtres ; pénétrez-la toujours des inspirations et des enseignements de votre foi. Soyez aujourd'hui des étudiants qui vivent tout ensemble et leur credo et leur science ; mettez de la vertu dans vos lumières, de la force dans vos désirs du bien, de la persévérance dans vos habitudes de dignité chrétienne, et demain vous serez, dans le monde, dans les voies providentielles où s'en ira votre jeunesse, des missionnaires de vérité, des chrétiens généreux, des citoyens dignes de vous-mêmes, dignes de votre Université Laval, et de notre cher pays.

Et puisque c'est au cours du premier Congrès Marial de Québec et du Canada que se termine cette année académique, laissez-moi vous rappeler, chers étudiants, que c'est à vous surtout que songeaient les fondateurs de notre Université Laval quand, en 1852, ils plaçaient sous la garde de l'Immaculée-Conception l'œuvre qu'ils osaient entreprendre.

La jeunesse a besoin toujours d'une Mère qui veille sur son cœur et sur son esprit. La Vierge Immaculée, qui recevait, à l'instant de sa conception, les grâces de pureté et de lumière qui en firent le chef-d'œuvre de la Sagesse de la très sainte Trinité, cette Vierge est la Mère qui, du Ciel où elle règne, collabore avec vos mères. Vos cœurs, elle les veut purs et ardents ; vos esprits, elle les veut tout pleins de la science humaine, mais tout illuminés aussi des clartés de la foi. Répondez à ses maternels désirs ; vous répondrez en même temps aux désirs de vos mères de la terre, de celles-là qui vous attendent avec impatience à leur foyer. Emportez dans vos regards de vingt ans la splendeur des couleurs mariales. Que votre âme en soit elle-même toute purifiée et réjouie ! qu'elle soit, pour cela même, plus anxieuse de monter toujours plus haut, plus près de l'idéal chrétien, généreux, de votre jeunesse.

L'Université Laval est heureuse d'avoir été le centre d'étude de ces journées consacrées à Marie, universelle Médiatrice, mère de la grâce divine, *mater divina gratia*, et spéciale protectrice de nos étudiants. L'enseignement qui y fut donné pendant ces jours convenait admirablement à sa mission éducatrice.

Et parce qu'un tel enseignement est nécessairement fécond en piété et en vertu, l'Université Laval est assurée de voir rayonner sur toute son œuvre, et en particulier sur tous ses chers élèves, le bienfait précieux du premier Congrès Marial de Québec.

Camille Roy, P.A.,
Recteur.